

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'édition critique des *Anciens Canadiens* : une histoire (re)corrigée

Aurélien Boivin

Numéro 20-21, automne 2011, printemps 2012

L'édition critique et le développement du patrimoine littéraire en Acadie et dans les petites littératures

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1010321ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1010321ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boivin, A. (2011). L'édition critique des *Anciens Canadiens* : une histoire (re)corrigée. *Port Acadie*, (20-21), 15–28. <https://doi.org/10.7202/1010321ar>

Résumé de l'article

L'auteur de cette communication a eu la chance de préparer l'édition critique des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, père, dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde ». Il rend compte ici de ce travail colossal qui l'a tenu occupé pendant plus de cinq ans, lui qui disposait de deux états du manuscrit, de textes parus dans *Les Soirées canadiennes*, avant la publication du roman en 1863 et sa réédition en 1864, qui sert de texte de base. Après une courte présentation de l'auteur et de son roman, sont décrits les manuscrits, précisées les difficultés rencontrées dans le travail d'établissement du texte et mentionnées quelques-unes des découvertes qui ont été faites, afin de donner aux lecteurs une édition sûre, qui respecte les intentions de l'écrivain septuagénaire, dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli.

L'édition critique des *Anciens Canadiens* : une histoire (re)corrigée

Aurélien Boivin
Université Laval (Québec)

Résumé

L'auteur de cette communication a eu la chance de préparer l'édition critique des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, père, dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde ». Il rend compte ici de ce travail colossal qui l'a tenu occupé pendant plus de cinq ans, lui qui disposait de deux états du manuscrit, de textes parus dans *Les Soirées canadiennes*, avant la publication du roman en 1863 et sa réédition en 1864, qui sert de texte de base. Après une courte présentation de l'auteur et de son roman, sont décrits les manuscrits, précisées les difficultés rencontrées dans le travail d'établissement du texte et mentionnées quelques-unes des découvertes qui ont été faites, afin de donner aux lecteurs une édition sûre, qui respecte les intentions de l'écrivain septuagénaire, dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli.

*À la mémoire du regretté professeur Yvan G. Lepage,
qui m'a initié à l'édition critique
et qui n'a jamais cessé de m'encourager
en m'offrant son aide et ses connaissances.
Qu'il en soit remercié.*

Vous pardonnerez, du moins je l'espère, ma témérité d'avoir accepté l'aimable invitation de notre collègue Denis Bourque, que je remercie bien sincèrement, d'ouvrir ce colloque consacré à l'édition critique. D'entrée de jeu, une mise au point s'impose : je ne me considère pas comme un spécialiste en la matière, même si j'ai eu le grand bonheur — car c'en fut vraiment un — d'en préparer une, celle des *Anciens Canadiens*¹ de Philippe Aubert de Gaspé, père, l'un des grands romans, voire le roman le plus important de notre XIX^e siècle littéraire, aux dires de plusieurs historiens et commentateurs de la littérature québécoise. Et quelle belle récompense que de voir son travail, une fois rendu à terme, être publié dans la prestigieuse collection « Bibliothèque du Nouveau Monde », notre « Pléiade » ! Quelle satisfaction aussi, non seulement d'être publié, mais de répondre

1. Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, édition critique par Aurélien Boivin, avec une introduction de Maurice Lemire et avec la collaboration de Jean-Louis Major et Yvan G. Lepage, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2007, 782-[1] p.

au souhait de mon regretté ami Yvan G. Lepage, à qui je dédie cette communication, qui m'avait dit un jour que tout professeur de lettres, quelle que soit l'étiquette, devrait s'astreindre au moins une fois, au cours de sa carrière, à un tel méticuleux travail on ne peut plus formateur.

J'ai intitulé mon propos « L'édition critique des *Anciens Canadiens* : une histoire (re)corrigée », titre qui laisse entendre que mon travail a permis d'enrichir nos connaissances tant sur le premier roman à caractère historique de notre histoire littéraire que sur son auteur, qui fut le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et qui profita de cette tribune que lui offrait l'imaginaire ou la fiction pour défendre le régime seigneurial, aboli en 1854, je le rappelle. J'aurais pu intituler mon propos : « L'édition critique des *Anciens Canadiens* : une histoire de passion », car je puis affirmer que j'ai vécu passionnément avec ce roman, qui m'a habité pendant plus de cinq ans, en meublant tous mes temps libres ou presque. Est-il besoin de vous convaincre qu'il en faut, de la passion, pour rendre à terme un tel travail, qui, dans mon cas, s'est avéré un vrai travail de bénédictin? Vous comprendrez pourquoi plus loin. Devant les membres de cette auguste assemblée, des littéraires comme moi pour la plupart, je passerai rapidement sur l'auteur et sur son roman, que l'on connaît déjà, pour m'attarder plus longuement à l'édition critique proprement dite, insistant tantôt sur les difficultés rencontrées, sur les découvertes qu'il m'a été permis de faire, sur ses joies comme sur ses peines. Car, faut-il l'avouer, tout n'est pas toujours rose, tout ne tourne pas toujours comme sur des roulettes, selon l'expression populaire, quand on se lance dans une telle aventure ponctuée de périodes creuses, qui, heureusement, sont accompagnées de périodes euphoriques.

L'homme

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas de m'attarder à la biographie de l'auteur des *Anciens Canadiens*. Je renvoie les intéressés à la biographie qu'a rédigée le regretté Luc Lacourcière dans le tome x du DBC, paru en 1972, aux trois études sur ce roman qu'il a fait paraître dans *Les Cahiers des Dix*, en 1967, 1968 et 1969, voire à la chronologie et à la bibliographie qui figurent dans notre édition critique. Pour en connaître davantage sur le drame qu'a vécu l'auteur, à compter de 1822, alors qu'il perd son poste de shérif de Québec, à la suite de défalcations dont il s'est rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions, on pourra lire, entre autres, la lettre que son épouse Susan Allison adresse au comte Durham, le 24 juin 1838, soit un mois après son incarcération, lettre que j'ai retrouvée aux Archives nationales du Canada et que les responsables de la collection ont accepté de reproduire en annexe à cette édition critique. Cette lettre, de même que les textes de Lacourcière et de Jacques Castonguay,

aide à faire la lumière sur les déboires de l'auteur, qui, incapable, comme on le sait, d'honorer ses reconnaissances de dettes, est emprisonné à Québec, du 29 mai 1838 au 7 mars 1841, soit une captivité de trois ans, quatre mois et cinq jours.

Le roman

Les Anciens Canadiens paraît à Québec en 1863 chez Desbarats et Derbishire, imprimeurs-éditeurs, qui publient aussi la revue *Les Soirées canadiennes*, que dirigent alors l'abbé Henri-Raymond Casgrain et Joseph-Charles Taché. Le roman est réédité l'année suivante avec la mention : « Deuxième édition – Revue et corrigée par l'auteur », chez G. et G. E. Desbarats. C'est cette édition, la dernière publiée du vivant de l'auteur, qui sert de texte de base à notre édition critique. De Gaspé publiera en 1866 ses *Mémoires*, chez le même éditeur, déménagé alors à Ottawa. En 1893, son fils Alfred rendra publics quelques textes inédits sous le titre *Divers*, publié à Montréal, chez Beauchemin & fils, recueil composite qui connaîtra deux autres éditions en 1913 et en 1924.

Les Anciens Canadiens a connu une étonnante fortune : j'ai répertorié au cours de nos recherches vingt-quatre éditions en volume, quatre en feuilleton, en plus de dix-sept extraits de chapitres dans autant de périodiques, de même que deux éditions en langue anglaise, l'une de Georgiana M. Pennée, en 1864, sous le titre *The Canadians of Old*, et l'autre de Charles G. D. Roberts, sous le titre *Cameron of Locheill*, publiée en 1905. Une édition espagnole est parue à Buenos Aires en 1946 sous le titre *Los Antiguos Canadienses*. Ajoutons que le roman a aussi connu trois adaptations pour la scène : la première est l'œuvre des abbés Camille Caisse et J. Arcade Laporte; il s'agit d'un mélodrame en trois actes auquel assiste Aubert de Gaspé, présenté au Collège de L'Assomption, le 19 janvier 1865; la deuxième, un drame en trois actes publié en 1894, est l'œuvre de George Walter McGowen; la dernière, publiée en 1931 et rééditée en 1947, est signée Georges Monarque et est intitulée *Blanche d'Haberville – Drame en cinq actes et en vers*.

À la fois roman historique, roman de mœurs, roman d'aventures et roman témoignage à caractère autobiographique, *Les Anciens Canadiens* compte trois parties et une conclusion, suivie d'une volumineuse section intitulée « Notes et éclaircissements », qui couvre 56 pages, en petits caractères, dans l'édition originale. Dans la première partie (11 chapitres), l'auteur trace un portrait presque idyllique de la société traditionnelle, sous le régime seigneurial, quelques années avant la Conquête, et immortalise une solide amitié entre deux jeunes hommes, Jules d'Haberville, fils du seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, et Archibald Cameron of Locheill, Écossais orphelin — son père est mort à la bataille de Culloden — que la

famille a accueilli au manoir, à l'occasion des vacances estivales, pendant toute la durée de ses études à Québec. Quand elle éclate, dans la deuxième partie (chapitres 12–14), la guerre de la Conquête met cette amitié à rude épreuve. Contraints de se séparer pour servir dans des armées rivales, les deux protagonistes, devenus des antagonistes ou des frères ennemis², s'affrontent sur les Plaines d'Abraham. Jules, grièvement blessé, a la vie sauve grâce à Arché, qui le fait transporter à l'Hôtel-Dieu. Dans la troisième partie (chapitres 15–17), l'amitié renaît à la suite d'une lente réconciliation, car Arché a été forcé d'obéir aux ordres de son supérieur et d'incendier toute la Côte-du-Sud, y compris le manoir et les dépendances des d'Haberville, qui l'avaient pourtant si chaleureusement accueilli comme leur vrai fils. La conclusion nous reporte après la guerre et le narrateur, avant de mettre un terme à son récit, renseigne ses lecteurs et lectrices sur le destin de chacun des personnages.

La plupart des commentateurs ont surtout retenu les scènes de mœurs que contient le roman, qui ne sont aucunement inventées ni euphémisées. Il est vrai qu'Aubert de Gaspé privilégie de telles scènes, quand on pense, par exemple, au chapitre consacré à la Corriveau, cette sorcière de l'île d'Orléans qui a effrayé plus d'un voyageur et qui veut que le père de José la fasse traverser pour se rendre dans l'île et y participer à un sabbat infernal. Sont encore longuement décrits un souper chez le seigneur de Beaumont, la fête du Mai, celle de la Saint-Jean-Baptiste et son traditionnel feu de joie, la veillée de contes au manoir, où madame d'Haberville vole la vedette en racontant une légende, celle d'une mère qui refuse de se soumettre à la volonté de Dieu et d'accepter le cruel destin : la mort de son enfant unique, une fillette de cinq ans à peine, qui vient hanter ses rêves, tant qu'elle n'a pas demandé pardon au Créateur, le maître de toutes choses, qui ne lui avait que prêté cette enfant.

Ce que plusieurs commentateurs n'ont pas vu, c'est que Philippe Aubert de Gaspé, ainsi que le précise Maurice Lemire, fait « *l'éloge d'une époque révolue* », celle de l'enfance des deux protagonistes, devenus adultes, mais encore plus celle du régime seigneurial. Dans *Les Anciens Canadiens*, Aubert de Gaspé, dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, a voulu défendre le régime seigneurial, qu'il a vu disparaître quelques années avant la publication de son roman, en soutenant que ce régime, loin de nuire aux censitaires, les a grandement aidés à vivre, voire à survivre. Sous sa plume, le seigneur se révèle, on le comprendra aisément, un honnête homme, un être débonnaire, qui prend fait et cause pour ses censitaires, contrairement à ce que la réalité a pourtant laissé entendre.

2. On lira avec profit, sur le mythe des frères ennemis, l'étude que Maurice Lemire a consacrée aux *Anciens Canadiens* dans son ouvrage *Formation de l'imaginaire littéraire québécois (1764–1867)*, Montréal, l'Hexagone, 1993, p. 84–90.

Maurice Lemire parle ici, avec raison, d'euphémisation. Le seigneur participe aux fêtes populaires, malgré son rang et ses titres. Il se fait un devoir d'ouvrir son manoir aux gens du peuple, lors de la fête du 1^{er} mai, par exemple. Aubert de Gaspé aborde aussi la litigieuse question des rentes, laissant entendre, en caricaturant le personnage de l'oncle Raoul, que toutes les excuses étaient permises pour ne pas payer ses redevances au seigneur, ce qui prouve une fois de plus l'euphémisation. Car on sait que, dans la réalité, le seigneur était souvent exigeant et obligeait ses censitaires à se serrer la ceinture, quand il ne les obligeait pas à fournir annuellement plusieurs journées de travail, sous la forme de corvées. Dans *Les Anciens Canadiens*, ce sont eux, les censitaires, qui s'offrent généreusement à donner du temps pour la reconstruction du manoir incendié.

Aubert de Gaspé porte encore, dans la deuxième partie de son roman, un jugement sévère sur la mère patrie qui, en vraie marâtre, a abandonné le Canada à son sort. Sympathique aux conquérants toutefois, il soutient que la Conquête, loin d'avoir été une catastrophe, a été une sorte de bénédiction puisque, ainsi conquis, le peuple canadien-français a pu échapper à la Révolution de 1789–1793, en France. Il y a encore une intrigue amoureuse dans ce roman, comme le voulait l'époque, mais qui se termine mal, car Blanche, la sœur de Jules, refuse, par patriotisme, dirais-je, d'épouser Arché. Ce roman peut être encore considéré comme une œuvre autobiographique, car les déboires du Bon Gentilhomme, rapportés au chapitre x, ressemblent à ceux qu'a vécus l'auteur à partir de 1822.

L'édition critique

C'est à Luc Lacourcière que je dois mon intérêt pour les deux Aubert de Gaspé et pour *Les Anciens Canadiens*, en particulier. Étudiant en lettres à l'Université Laval, au milieu des années 1960, j'ai eu la chance de suivre des cours de ce maître qui, déjà à l'époque, nous parlait des travaux qu'il poursuivait depuis quelques années sur la famille des de Gaspé. L'étude qu'il préparait, dont l'édition critique des *Anciens Canadiens*, reposerait sur de précieux documents inédits qui allaient lui permettre de faire toute la lumière sur ces deux auteurs importants. À la mort de ce grand folkloriste de renommée internationale, le 15 mai 1989, cette édition n'était toujours pas publiée. Je me suis alors donné pour tâche de poursuivre sur la lancée de ce travailleur infatigable, mais peut-être un peu trop perfectionniste, afin de lui rendre hommage. J'ai eu beau fouiller dans ses documents, qu'une archiviste professionnelle avait soigneusement classés aux Archives de l'Université Laval, d'édition critique il n'y avait point, pas même une ligne d'une seule variante. Grâce à une subvention du Corpus d'éditions critiques, sous la direction du professeur Jean-Louis Major, j'ai eu la chance de pouvoir donner sens à ma promesse. J'ai pu non seu-

lement bénéficiaire des documents réunis par monsieur Lacourcière, mais aussi avoir accès aux recherches de Jacques Castonguay.

Les manuscrits

Il faut dire que, contrairement à d'autres « passionnés » comme moi qui ont accepté de préparer une édition critique, soit dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde » soit dans une autre collection, j'ai été particulièrement choyé. Pourquoi? Parce que je disposais non pas d'un mais de deux états différents du manuscrit. Malgré son âge avancé — il avait 76 ans —, le vieil Aubert de Gaspé avait copié deux fois, à la petite plume, le contenu intégral de son roman, dont il avait amorcé l'écriture bien avant le mot d'ordre des *Soirées canadiennes*, comme l'a montré, preuves à l'appui, Luc Lacourcière, réfutant ainsi les prétentions de l'abbé Casgrain, qui a voulu laisser croire qu'il était responsable de la carrière de l'écrivain en l'encourageant à écrire.

Le premier manuscrit, notre *source 1*, compte un peu moins de 400 feuillets, mesurant 21,5 cm x 35 cm, manuscrit que Jacques Castonguay a obtenu de madame Laurette Beaubien, arrière-arrière-petite-fille de Philippe Aubert de Gaspé, qui en a été un moment la dépositaire. Voilà un élément important, car il tend à réfuter la légende qui veut qu'Alfred (1831–1907), le fils cadet et onzième des treize enfants du couple Aubert de Gaspé–Susan Allison, ait détruit tous les papiers de son père, sauf ceux qu'il publie en 1893 dans *Divers*. C'est toutefois Blanche, la fille aînée d'Alfred, qui fut employée au ministère des Postes (1854–1884), qui réussit à conserver ce qui restait des papiers du célèbre auteur. Au nombre de ces documents précieusement conservés figuraient la version originale des *Anciens Canadiens* et quelques chapitres des *Mémoires*. Ce manuscrit constitue assurément le premier jet, le premier brouillon du roman, puisque le vieil auteur, souvent d'une main tremblante, y a apporté une foule de corrections, tantôt dans les marges, celle de gauche comme celles du haut ou du bas du feuillet. L'écriture est partout la même, ce qui prouve hors de tout doute que ce manuscrit est bel et bien de la main d'Aubert de Gaspé.

Ce manuscrit, que Castonguay a déposé, alors qu'il préparait la biographie de l'écrivain, aux Archives du Séminaire de Québec, en 1987, est toutefois incomplet. Il y manque tout le chapitre II, intitulé « Archibald Cameron of Locheill – Jules d'Haberville », soit la présentation des deux protagonistes, qui deviendront des antagonistes (chapitre XIV), lors de la bataille des Plaines d'Abraham. Il y manque encore une bonne partie des « Notes et éclaircissements », qui figurent en annexe dans les éditions en volume, mais certaines d'entre elles figurent en notes infrapaginales, ce

qui tend à prouver que ces notes n'étaient pas encore toutes rédigées au moment où il préparait ce manuscrit.

Le second manuscrit, notre *source II*, est certes le plus connu et a longtemps été conservé aux Archives du Collège Bourget de Rigaud avant d'être déposé aux Archives des Clercs de Saint-Viateur à Montréal. Il a malheureusement disparu de cet important dépôt d'archives, après que l'archiviste l'eut prêté, paraît-il pour restauration, à un descendant de la famille de Gaspé-Beaubien, décédé depuis. La famille, que j'ai souventes fois pressée, n'a jamais donné suite à ma demande, laissant même entendre que ce manuscrit était introuvable. Aurait-il été jeté avec d'autres papiers de ce descendant? Probablement. Mais par chance, Luc Lacourcière, encore lui, y avait eu accès et en avait fait une photocopie fort précieuse puisqu'il s'agit désormais de la seule copie qu'il reste de la seconde version manuscrite du roman. Conservée dans le fonds Luc-Lacourcière, aux Archives de l'Université Laval, elle présente toutefois des lacunes, car plusieurs feuillets ont été photocopiés sans beaucoup de soin, de sorte qu'il manque parfois des lettres ou des signes de ponctuation dans la marge de droite ou ce qui en tient lieu.

Cette copie compte 570 feuillets numérotés, de même format que la précédente. Elle comporte des corrections destinées à l'édition *princeps* (1863), corrections que je crois avoir été apportées par l'abbé Casgrain, à qui Aubert de Gaspé avait demandé de voir à la toilette de son texte et à la correction des épreuves. Assez nombreuses, ces corrections ont souvent pour but de supprimer une répétition, de redresser une ponctuation défectueuse et de rétablir l'orthographe d'un mot ou un accord grammatical. Bien que très semblable à l'édition *princeps*, cette version présente des différences de détail, somme toute très nombreuses, ainsi que le révèle le relevé des variantes, Aubert de Gaspé ayant retouché lui-même les épreuves et apporté des corrections de dernière minute.

Comme le premier, ce second manuscrit est incomplet. Il y manque des parties des chapitres IV et V, précisément ceux qui ont été publiés dans *Les Soirées canadiennes* en 1862. Sans doute qu'Aubert de Gaspé les a retirés de ce manuscrit dans ce dessein. La fin du chapitre III porte la note suivante, mais écrite d'une autre main, la même qui a apporté des corrections ailleurs dans cette copie : « *Insérer ici la 2^e partie de la légende de José publiée dans Les Soirées canadiennes, page 27.* » Il s'agit du chapitre IV, intitulé « La Corriveau », correspondant aux pages 27 à 35 des *Soirées canadiennes*. Au début du chapitre V, sous le titre « La débâcle », on peut lire, de la même main : « *Insérer ici les 4 épigraphes, page 36 des Soirées canadiennes livraisons de Janvier et Février 1862.* » Ce chapitre V ne compte que trois feuillets, dont le dernier porte la note suivante, toujours de la même main : « *Insérer ici la section publiée*

dans *Les Soirées canadiennes* page 97 [mots illisibles] et avril mentionné. » Il s'agit de l'extrait paru dans la revue en 1862, p. 36–64, sous le même titre : « La débâcle ». Une note accompagne ces deux extraits des *Anciens Canadiens* dans *Les Soirées canadiennes* : « *Les deux épisodes, que nous publions, sont extraits d'un ouvrage inédit, intitulé les Anciens Canadiens [sic] que M. de Gaspé, père, se propose de faire paraître prochainement.* » Suit un long préambule (p. 9–15) fournissant quelques explications aux lecteurs de la revue. Après avoir précisé que « [l]es deux récits qui suivent sont tirés de souvenirs, moitié historiques, moitié légendaires de cette partie du pays appelée La Côte du Sud », l'auteur fournit quelques renseignements sur la Corriveau, « *personnage, bien tristement célèbre, sur lequel il est nécessaire de donner quelques détails, dans l'intérêt des lecteurs qui n'appartiennent pas au district de Québec.* » Sont ensuite reproduits des documents d'archives, appelés à figurer dans les « Notes et éclaircissements » du chapitre iv des *Anciens Canadiens*, ce qui confirme que cette note était déjà rédigée en 1862. Parmi les diverses sources auxquelles il a emprunté, Aubert de Gaspé souligne l'apport de son « *laborieux concitoyen M. F.* » : monsieur Barthélémy Faribault, sans doute, auteur de « *notes si riches* », à qui l'on doit la découverte des pièces majeures (« *propriété de la famille Nearn, de la Malbaie* ») du procès militaire qu'a dû subir Marie-Joséphine Corriveau, jugée en anglais devant une cour martiale, elle qui ne comprenait pas un mot de cette langue.

Les deux fragments autographes manquants sont conservés dans le fonds Philippe-Aubert-de-Gaspé de Bibliothèque et Archives du Canada à Ottawa (MG18-H44), où Jacques Castonguay les a déposés, sans qu'il en donne la raison, le 3 novembre 1988, comme il le précise dans *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres*, p. 133, note 16). Le premier fragment (notre source I^a) comporte onze feuillets, numérotés de 16 à 26, ce qui correspond aux pages 27 à 35 des *Soirées canadiennes* et aux lignes 154 et suivantes du chapitre iv du roman. Le second fragment (notre source I^b), intitulé « La débâcle », comprend quarante-deux feuillets, numérotés 1 à 3, puis 6 à 44 : il correspond aux pages 36 à 64 des *Soirées canadiennes* et aux lignes 55 et suivantes du chapitre v du roman.

Deux versions manuscrites autographes, deux chapitres prépubliés dans *Les Soirées canadiennes* (source III) et deux éditions parues du vivant de l'auteur, celle de 1863, notre source IV, et celle 1864, notre source V — voilà, à n'en pas douter, une matière aussi riche qu'exceptionnelle pour un textologue, en ce qui a trait au corpus littéraire québécois du XIX^e siècle. Quant au généticien, il peut suivre, grâce au relevé des variantes, les diverses modifications que subit le texte des *Anciens Canadiens* au fur et à mesure que se précise le dessein de Philippe Aubert de Gaspé. Voilà qui devrait aider à l'interprétation de l'œuvre. Tel est du moins notre espoir.

Ces modifications ou corrections, appelées aussi *variantes*, sont nombreuses et s'expliquent, bien sûr, par la richesse de la documentation, c'est-à-dire des manuscrits et textes publiés avant l'édition de 1864, notre texte de base. Par exemple, Casgrain y a apporté bon nombre de corrections : reconfiguration de plusieurs paragraphes, surtout pour mieux y faire ressortir les dialogues, selon la règle ou la technique romanesque qui veut que l'on revienne à la ligne à chaque intervention d'un personnage en y ajoutant un tiret pour marquer la réplique ou le passage de la parole à un autre personnage. Il y a multiplié les corrections stylistiques pour rendre le texte encore plus clair, plus compréhensible. Donnons quelques exemples. Dans le premier chapitre, qui raconte la sortie du collège, en avril, Aubert de Gaspé ou le narrateur, c'est selon avait écrit :

Nous sommes alors à la fin d'avril; le ruisseau est débordé, et des enfants s'amusent à détacher de ses bords de petits glaçons qui, diminuant toujours de volume, finissaient, après avoir franchi tous les obstacles, par disparaître à leurs yeux et aller se perdre dans l'immense fleuve Saint-Laurent.

Casgrain corrige ainsi (les mots soulignés sont disparus) :

Nous sommes à la fin d'avril; le ruisseau est débordé, et des enfants s'amusent à détacher de petits glaçons qui, diminuant toujours de volume, finissaient, après avoir franchi tous les obstacles, par se perdre dans l'immense fleuve St[-]Laurent.

S'il y a des interventions de Casgrain, et elles sont nombreuses, il en est d'autres, des suppressions toujours, marquées par un immense X, qui pourraient aussi être son œuvre, mais que je ne puis faire siennes avec certitude, car Philippe Aubert de Gaspé est, lui aussi, capable de jugements. S'il a considéré un passage comme inutile, il a bien pu le biffer lui-même, lors d'une dernière lecture avant la remise du manuscrit. Je me limiterai à un seul exemple de ces suppressions. Au feuillet 5 du deuxième manuscrit, il y a un long extrait, couvrant plus d'une page et demie, qui a été biffé d'une croix par l'auteur qui tentait, tant bien que mal, de supputer les chances de succès de son roman auprès d'un ministre, d'un juge, d'un membre du Parlement et d'une jeune fille assistant à un bal. Ce passage, qui avait été ajouté en marge, dans le premier manuscrit, faisait assurément hors-d'œuvre et a été supprimé avec raison, du moins me semble-t-il, dans le deuxième manuscrit.

Chaque chapitre, soigneusement reconstitué, à partir de la copie de base de 1864, compte plus de 300, 400, voire 500 ou 600 variantes, selon les chapitres. L'annexe au roman, intitulée « Notes et éclaircissements »,

dans les éditions de 1863 et 1864, compte plus de 1 000 variantes, même si ces « Notes » sont pratiquement absentes du premier manuscrit, si on considère toutefois que certaines y figurent en notes infrapaginales. Ces variantes, qui tiennent compte de toutes les interventions de l'auteur, voire de celles de Casgrain ou du correcteur, dans le deuxième manuscrit — ratures, suppressions, ajouts, corrections —, touchent souvent le style. Certaines m'ont donné du fil à retordre, surtout quand elles ne figuraient pas dans les éditions imprimées, car l'écriture du vieil auteur est souvent chancelante, imprécise. Les passages raturés n'ont pas toujours été faciles à décoder. Quelques-uns d'entre eux sont même demeurés mystérieux, ce que j'ai toujours indiqué en utilisant l'expression *mot(s) illisible(s)*. Philippe Aubert de Gaspé, comme tantôt son correcteur, dans le cas du deuxième manuscrit, procède à telle ou telle modification pour améliorer l'écriture, pour corriger une imperfection, pour apporter une précision, pour supprimer une répétition...

Ces variantes sont certes plus nombreuses dans le premier manuscrit, car le deuxième, on l'a dit, est très près de l'édition de 1863. Voilà qui tend à confirmer que le vieil auteur est soucieux d'améliorer son roman, qui subit ainsi plusieurs modifications avant d'être publié. Quelques variantes sont pour le moins intéressantes, dans le premier manuscrit, qui concernent des corrections apportées en cours de route aux noms et prénoms de plusieurs personnages. Aubert de Gaspé, par exemple, avait d'abord orthographié d'Aberville et non d'Haberville. De Locheill portait le nom de Campbell jusqu'au chapitre 12, qu'il a omis parfois de raturer. Le seigneur de Beaumont s'appelait Hébert, l'oncle Raoul, Baptiste ou Jean-Baptiste (dans au moins une occurrence), qu'il remplace par « Raoul » ou « R. », Francœur, le fidèle serviteur de Monsieur d'Egmont, s'appelait Joseph et non André, alors que le général Montgomery s'appelait, lui, Morris. Ajoutons que les chapitres ne portent pas de titres et que les paragraphes ne sont pas toujours bien découpés. Ils le seront par le correcteur, dans le deuxième manuscrit, car Aubert de Gaspé semblait ignorer, je l'ai déjà précisé, les règles du dialogue dans un roman.

Cette édition critique donne ainsi le texte véritable tel que l'a voulu son auteur, en montrant toutes les variantes que le roman a subies jusqu'en 1864. J'ai toutefois pris le parti de respecter le plus possible le texte de l'édition de 1864, notre texte de base, n'y apportant que les corrections jugées indispensables : coquilles, fautes et erreurs de transcriptions manifestes. Il importe cependant de noter que l'orthographe d'Aubert de Gaspé, jugée fautive aujourd'hui, avec « *cacis* » pour *cassis*, « *rum* » pour *rhum*, « *assujétir* » pour *assujettir*, etc., était encore parfaitement admise par l'Académie française dans les années 1860 : il ne pouvait donc être question de les « corriger ». De même, à la demande des responsables

du Corpus d'éditions critiques, j'ai conservé partout le trait d'union qui joint l'adverbe intensif « *très* » à un adjectif, à un participe passé ou à un adverbe, comme cela était à l'époque de la rédaction du roman. L'accent aigu a été respecté sur les mots se terminant aujourd'hui en *-ège* : « *collège* », « *piège* », « *privilège* », « *siège* »... « *Abenaquis* » ne porte jamais d'accent : j'ai ainsi respecté ce qui paraît être ici la volonté de l'auteur, laquelle s'exprime aussi dans le recours presque constant à la préposition « *de* », vieilli aujourd'hui, dans la formulation des dates; ainsi « *le trente d'avril* », « *le 15 d'octobre* ». Par ailleurs, Aubert de Gaspé recourt au tréma là où on attend un accent circonflexe, un accent grave ou accent aigu, comme dans les mots « *poële* », « *poète* », « *goëland* », « *goëlette* ». Un mot comme *trêve* porte systématiquement un accent grave, alors qu'on rencontre parfois l'accent circonflexe sur des mots comme *crème*. À la suggestion des professeurs Major et Lepage, j'ai régularisé ces graphies, en l'indiquant chaque fois dans l'appareil des variantes. J'ai supprimé les traits d'union, fréquents dans les adverbes comme *tout à coup* et *tout à fait*, et remplacé, comme il se doit, le trait d'union par une apostrophe dans l'impératif « *va-t'en* », toujours orthographié *va-t-en*. Ont également été régularisés les quelques exemples de graphies anciennes du type « *remercîments* », « *gaîté* », « *jusques* », qui pourraient être mises sur le compte du typographe, Aubert de Gaspé privilégiant les graphies modernes *remerciements*, *gaieté*, *jusque*.

Un texte complet

Le texte des *Anciens Canadiens* que j'ai soigneusement établi est désormais complet, intégral, c'est-à-dire qu'il répond aux désirs de son auteur, qui a apporté ou a approuvé les corrections et modifications, de son vivant. Voilà qui peut sembler sans doute prétentieux aux yeux de certains. Mais je ne vous apprendrai rien en vous disant que les textes que nous a donnés Fides, par exemple, et par la suite d'autres maisons, comme Boréal, comportent des lacunes importantes, même si elles prétendent, comme cela est indiqué à la page titre de la réédition, être conformes à l'édition de 1864. Je me suis amusé à comparer ces éditions avec celle de 1864. Les lacunes sont nombreuses. Je me limiterai à quelques-unes. À la fin du chapitre 2, Aubert de Gaspé écrit : « *N'auront-ils pas [Jules et Arché] joui, pendant près de dix ans que durèrent leurs études, de cette amitié de l'adolescence, qui, comme l'amour des femmes, à ses chagrins [...].* » La comparaison « *comme l'amour des femmes* » est absente des éditions Fides depuis au moins 1963. Était-elle si choquante ou s'agit-il tout simplement d'un oubli? Je n'ai pas de réponse. Mais...

Dans le chapitre iv, « La débâcle », les spectateurs assistent, impuissants, à la tragédie qui se déroule sous leurs yeux : la noyade presque certaine de Dumais emporté par les glaces. Sur la grève, le curé du village de Beaumont récite des prières pour sauver, sinon le corps, du moins l'âme du malheureux. Aubert de Gaspé écrit : « *Il se passait pourtant sur le rivage une scène aussi sublime, aussi grandiose. C'était — et il manque chez Fides cette phrase — la religion rassurant le chrétien prêt à disparaître au pied du redoutable tribunal de son juge! c'était la religion offrant... ».* L'erreur peut être attribuée au typographe qui a sauté du premier verbe « c'était » au deuxième, escamotant ainsi une phrase complète, erreur que le correcteur d'épreuve aurait dû déceler. Même erreur au chapitre xv, « Le naufrage de l'Auguste ». Philippe Aubert de Gaspé prépare la visite de Lacorne de Saint-Luc, qui a échappé au naufrage du bateau et qui a franchi à pied la distance depuis le Cap-Breton jusqu'à Québec, puis Montréal, pour prévenir le général Murray de la catastrophe. Mise en situation : un soir de février, un étranger demande l'hospitalité au capitaine d'Haberville qui ruminait ses malheurs, assis, la tête basse dans un coin de sa chambre, et absorbé dans de tristes pensées. Le narrateur écrit : « *Il faut une grande force d'âme à celui qui de l'opulence est tombé dans une misère comparative, pour surmonter — et cette phrase est absente encore dans les éditions Fides, — tout ce qu'un tel état a de poignant et d'humiliant, surtout s'il est père de famille. Il lui faut un grand courage lorsque, — et on revient au texte — toute cette ruine qui, loin d'être l'œuvre de son imprévoyance [...]* » (p. 276). Même erreur encore au chapitre xvii, où un long passage a été oublié, sans doute pour la même raison. Il s'agit de l'extrait où le capitaine des Écors raconte sa déconvenue contre le général Murray et le malheureux sort de son compagnon de cellule, le meunier Nadeau, qui fut jugé après avoir été mis à mort, pour avoir approvisionné, comme le capitaine des Écors, les troupes françaises. Craignant pour sa vie à la suite de la mort de Nadeau, qu'il qualifie de meurtre, il s'informe quotidiennement de son sort auprès d'un soldat, « plus accostable » que les autres. Ce dernier lui répond : « *Vous pendar sept heures matingue* » (p. 334). La phrase suivante a elle aussi été sautée dans les éditions Fides : « *Je crois que cet homme joyeux et sensible avait enseigné son baragouin à tout le poste, car à toutes les questions que je faisais ensuite, je recevais la magnifique réponse sacramentelle : "Vous pendar sept heures matingue"* ». Et il y en a bien d'autres, de ces phrases ou bouts de phrase qui ont été escamotés, de mots qui ont été transformés, de paragraphes, modifiés ou autrement découpés. Mon plus grand désir, au terme de ce travail, était de rétablir le texte des éditions courantes, avec l'assurance de reconnaissance de mon apport.

Le paratexte

Un travail de cette envergure m'a amené à apporter une foule de précisions sur le texte de Philippe Aubert de Gaspé. D'abord, je me suis imposé de retracer tous les textes des épigraphes du roman. Ces épigraphes sont importantes, car elles témoignent de la vaste culture de l'écrivain, de l'étendue de ses lectures et de la richesse de sa bibliothèque à laquelle puisera abondamment son fils Philippe-Ignace-François, comme en témoignent aussi les nombreuses épigraphes en tête de chaque chapitre de *L'Influence d'un livre*, à moins que ce choix soit l'œuvre du père.

Il m'a été donné aussi d'éclaircir certains passages en ajoutant, çà et là, des notes pour apporter un éclaircissement ou pour préciser un élément obscur pour un lecteur contemporain. Avec l'aide de Maurice Lemire, j'ai rédigé plus de 100 pages de notes dans l'unique objectif de faciliter la lecture. Tous les personnages nommés dans *Les Anciens Canadiens* ont fait l'objet de recherches : je leur consacre quelques lignes de présentation et, si jamais il existe une étude approfondie qui lui est consacrée, j'y renvoie le lecteur. Certains personnages importants, comme la Corriveau, reçoivent un traitement de faveur. Il en est ainsi des membres de la famille d'Aubert de Gaspé; au cours de mes recherches, j'ai pu, avec une assistante, Sarah-Maud Brunet, établir la filiation, grâce à la généalogie des Aubert de Gaspé, à partir du premier arrivant, Charles-Aubert de La Chesnaye (1632–1702), jusqu'aux petits-enfants de l'écrivain. Cette généalogie, volumineuse, n'a pas trouvé place dans cette édition critique, mais y figurent une chronologie de l'auteur et une substantielle introduction — ce fut l'apport de Maurice Lemire —, qui propose une autre lecture des *Anciens Canadiens*, roman dans lequel Aubert de Gaspé, dépassant largement le simple tableau de mœurs, propose aux vaincus, les Canadiens, une alliance avec les vainqueurs pour former un peuple plus fort en même temps que plus uni. Car les Canadiens avaient le choix entre la résistance des Irlandais ou l'union à l'écossaise. De Gaspé, écrit Maurice Lemire, « *souhaite l'union des deux peuples par des mariages et d'autres sortes d'alliances, de telle sorte que disparaisse à jamais l'opprobre du vaincu* ». D'où la vision des Anglais qu'il propose, qu'il voit comme un peuple sauveur qui les ont protégés des affres de la Révolution française. S'il sait que les Canadiens ont résisté, après la Conquête, les bureaucrates comme lui ont tout mis en œuvre pour contribuer à définir une identité canadienne, mais n'ont pas bénéficié des moyens de la part du gouvernement britannique pour corriger cette situation.

Conclusion

S'il est encore possible de proposer une interprétation différente de celle que les critiques ont voulu présenter jusqu'ici des *Anciens Canadiens*, c'est que le roman est une œuvre riche et dense qui continue à nous interroger même près d'un siècle et demi après sa publication. En lui consacrant une édition critique, publiée dans la prestigieuse collection « Bibliothèque du Nouveau Monde », nous le confirmons comme un texte fondateur et comme un classique de notre littérature. L'écrivain septuagénaire n'avait pas moins mérité de la postérité.